

# LettreInfo [N°2]

## Chantier Loudéac

OCTOBRE 2013



Le double prolongement du pont-rail et du pont-route du Chaffaud est réalisé. Malgré les mauvaises conditions météorologiques du printemps, cette étape importante et complexe a pu être achevée à la fin de l'été et sans impact sur la circulation estivale du train touristique.

### Introduction

Comme nous nous y étions engagés, nous continuons à vous tenir informés de l'avancée de la mise à 2X2 voies de la déviation nord de Loudéac.

Après les travaux de prolongement du pont du Chaffaud, une nouvelle étape s'est ouverte avec la déviation du ruisseau de la Ville Audrain et, bientôt, le prolongement des ponts de Cojan, du Launay Grésillon et de la Ville Gelfin.

Dans les deux cas, une attention particulière sera accordée aux dimensions environnementales et sociales de ces chantiers. Nous allons en effet tester une nouvelle approche de conception du béton, avec une obligation de résultats sur la durée de vie de l'ouvrage. Un écobilan sera réalisé pour évaluer l'impact de ce dispositif et le comparer avec une approche classique. Par ailleurs, nous avons intégré un critère social au dossier d'appel d'offres du prolongement des trois ponts. Grâce à cette clause, une personne en réinsertion sera embauchée pendant toute la durée du chantier et accompagnée dans sa réinsertion à l'issue de son contrat.

Notre rôle est de vous donner toutes les informations nécessaires, mais aussi de vous écouter ! Le contrôleur en charge des travaux, que nous vous présentons dans ce numéro, est votre interlocuteur permanent de proximité. N'hésitez pas à prendre contact avec lui pour lui soumettre vos questions et préoccupations.

### Les travaux prévus à Loudéac



# L'ouvrage de la Ville Audrain

**3 questions** à Julien Bonal, responsable du projet à la Direction Interdépartementale des Routes de l'Ouest, maître d'œuvre.

### Quelles étapes ont précédé le chantier ?

Il a fallu préparer la déviation du trafic de la Route Nationale 164 sur la Voie Communale 11 car celle-ci n'était pas adaptée à une telle augmentation du passage routier. Du 17 juin au 31 août dernier, de la signalisation, des ronds points et des protections provisoires ont donc été mis en place. À partir du 2 septembre, la circulation a été coupée entre les échangeurs de la Ville Donnio et de Launay-Grésillon, pour une durée de deux mois.

### Comment se déroulent les travaux proprement dits ?

Entre le 2 septembre et le 29 octobre, nous procédons à l'ouverture d'une tranchée sur une profondeur de 10 m environ et nous y installons ensuite une canalisation préfabriquée. Elle est composée de dalots de 2,50 m de large sur 2 m de haut qui remplaceront les buses actuelles. L'objectif est de dévier le ruisseau,

en raison de l'élargissement de la RN 164, mais aussi de modifier son débit, pour protéger la biodiversité et protéger les remblais. Les buses étaient en effet trop étroites par rapport au débit de la Ville Audrain. Cela provoquait, en aval, une petite cascade qui empêchait la circulation des poissons, et en amont, une limitation de l'écoulement qui dégradait les remblais. Nous effectuons ainsi une véritable requalification écologique du ruisseau. Les buses resteront en place pour offrir un passage à la petite faune, notamment la musaraigne aquatique, une espèce protégée.

### À quelle date la RN 164 sera-t-elle remise en circulation ?

Les automobilistes pourront de nouveau l'emprunter à partir du 30 octobre prochain. Dès cette date, le dispositif de déviation sera supprimé, ce qui nécessitera un chantier d'un mois.



## Zoom sur...



**Le contrôleur en charge des travaux**

**Serge Jégard**  
06 24 19 83 37

« Mon rôle consiste à surveiller pour le compte du maître d'œuvre, la Direction Interdépartementale des Routes de l'Ouest (DIR Ouest), le travail des entreprises et à coordonner les différentes interventions. Dans le premier cas, je contrôle que les tâches soient bien réalisées dans les règles que nous avons imposées. Dans le second cas, je fais le lien entre les deux sociétés principales pour les travaux de bétonnage, de terrassement et de chaussée, les cinq entreprises sous-traitantes pour les chantiers spécialisés, les municipalités, les riverains, et les entreprises qui déplacent des réseaux, comme France Telecom ou ERDF.

J'ai surveillé d'autres chantiers, comme celui de la déviation de Saint-Caradec. La difficulté de celui-ci est liée à la fois à la proximité d'une agglomération mais également au maintien de la circulation de la RN164 par la mise en place de déviations.

Je connais bien les problématiques des riverains car je suis moi-même Loudéacien, et j'ai été associé à la phase d'élaboration du projet sur différents thèmes. Les personnes qui le souhaitent savent qu'elles peuvent me contacter facilement, d'autant plus que je suis en permanence sur le terrain. Elles m'appellent, par exemple, pour un problème de circulation, une question concernant l'accès à leur parcelle ou encore le dédommagement de cultures. Toutes apprécient ce contact direct ! »

# Le prolongement de trois ouvrages d'art

**D**e novembre 2013 à avril 2014, les ponts de Cojan, du Launay Grésillon et de la Ville Gelfin vont être prolongés. La route nationale sera élargie à partir du printemps prochain.

Le premier pont, celui de la Ville Gelfin est situé le plus près de Saint-Caradec. Au cours de ce chantier, une approche innovante va être testée en ce qui concerne le béton utilisé : au lieu de répondre à une obligation de moyens (en utilisant par exemple un béton avec une composition fixée), il sera demandé à l'entreprise une obligation de résultats (construire un ouvrage d'art avec une durée de vie de 100 ans). Cette technique nécessite davantage de préparation et d'études. Ce test est effectué à la demande du maître d'ouvrage,

la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement), qui souhaite développer l'utilisation de cette approche par les entreprises régionales.

Le pont de Cojan sera réalisé avec un béton classique, comme celui du Launay Grésillon. Cet ouvrage, situé au milieu du chantier au niveau de l'échangeur de la RD 41, relie Loudéac à Trévé.

L'accès à la zone commerciale ne sera pas modifié pendant les travaux. Le tunnel existant sera prolongé en béton : un coffrage spécial sera préfabriqué en usine puis monté sur place.

Les conditions de circulation seront modifiées pendant ces chantiers, mais la RN 164 ne sera pas fermée. Des déviations du trafic local,

des rétrécissements ou des ralentissements temporaires de la circulation seront, en revanche, mis en place.

Toutes les informations sur ces événements seront publiées prochainement par voie de presse.



Le pont de Cojan sera élargi pour laisser passer au-dessus les nouvelles voies de la RN 164.

## Le calendrier des travaux

**Septembre - octobre 2012**

Dégagement d'emprises et construction du giratoire provisoire.

**Décembre 2012 - août 2013**

Allongement du pont du Chaffaud et préparation de l'itinéraire de déviation.

**Septembre - octobre 2013**

Réalisation de l'ouvrage hydraulique permettant le rétablissement du cours d'eau.

**Novembre 2013 - avril 2014**

Prolongement des ponts de Cojan, du Launay Grésillon et de Ville Gelfin.

**Mai 2014 - fin 2015**

Doublement de la chaussée de la RN 164. Mise en service : fin 2015

## Un chantier respectueux de l'environnement

### Une démarche originale d'écobilan

**P**endant le chantier, deux des trois ouvrages d'art prolongés vont faire l'objet d'un écobilan. Il s'agit des ponts de Cojan et de Launay Grésillon. Un écobilan, ou analyse du cycle de vie, consiste à analyser l'impact d'un produit ou d'un organisme sur l'environnement. La consommation en matériaux et en énergie va être étudiée depuis la phase d'extraction des matières premières nécessaires aux ouvrages

d'art jusqu'à leur construction. Les entreprises en charge des travaux vont devoir fournir quantité d'informations permettant de reconstituer la consommation d'énergie ou les émissions de CO<sub>2</sub> que l'on peut attacher à la construction de ces ouvrages. Comme expliqué ci-dessus, seul le premier pont est réalisé avec une approche innovante en matière de béton. La comparaison de l'éco-

bilan entre les différents ouvrages permettra de juger du bien-fondé de cette méthode. L'exploitation et la comparaison des données collectées seront effectuées par le Centre d'Études Techniques de l'Équipement (CETE) de l'Ouest. Cette démarche sera riche d'enseignements car très peu d'ouvrages d'art, proches d'un point de vue géographique et de structure, ont fait, jusqu'à présent, l'objet d'un écobilan.

## Patrick Gomi,

adjoint au chef de la Division maîtrise d'ouvrage intermodale de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)



## Le chantier de Loudéac et l'emploi local

### Quel est le nombre d'emplois générés par les travaux de mise à 2X2 voies de la déviation Nord de Loudéac ?

D'après les estimations, un chantier de cette importance génère environ 70 emplois pendant une durée de 3 ans. Parmi eux, on compte des emplois directs créés au siège des entreprises et sur le chantier mais également des emplois liés à la fabrication des fournitures de chantier. Il y a aussi un petit effet plus local, en termes de supplément d'activités commerciales (dans les domaines de l'alimentation, du logement, des loisirs et des transports) pendant le chantier.

### Quelle place accordez-vous à la réinsertion sociale ?

Nos dossiers d'appels d'offres comprennent plusieurs critères pour déterminer l'entreprise la mieux disante. Ces critères sont économiques, techniques, environnementaux et, pour la première fois, sociaux. Ce critère social est rajouté au marché des trois ouvrages d'art. La clause sociale de ce marché a pour objet l'insertion des personnes en difficultés. Les candidats à l'appel d'offres s'engagent à embaucher une personne socialement en difficulté pendant 1050 heures, ce qui représente un emploi à temps plein pour toute la durée de ces travaux.

### Quel dispositif est mis en place pour l'embauche et le suivi de cet emploi salarié ?

Les services de Saint-Brieuc Agglomération effectuent le lien entre le public en insertion et les entreprises. Ils assureront notamment l'accompagnement de la personne choisie pendant le chantier, l'objectif étant qu'elle acquière des compétences et qu'elle fasse ses preuves pour obtenir ensuite un emploi plus pérenne. L'expérience sera renouvelée sur des chantiers qui ne nécessitent pas une main-d'œuvre très spécialisée. Je pense, notamment, aux travaux d'aménagement paysager.



## Le financement du projet

La mise à 2X2 voies de la déviation Nord de Loudéac est inscrite au Programme de modernisation des itinéraires (PDMI) 2009-2014 pour la région Bretagne. D'un montant de 12,5 millions d'euros, les travaux sont financés, à parité, par l'État et le Conseil régional de Bretagne.



## Comment s'informer sur le projet ?

Pour suivre l'avancée des travaux en cours à Loudéac et dans le reste de la Bretagne : le site de la DREAL Bretagne, [www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr](http://www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr) (onglet infrastructures, sécurité, transports).

Pour prendre connaissance des conditions de circulation sur la RN 164 : le site de la Direction Interdépartementale des Routes de l'Ouest, [www.enroute.ouest.developpement-durable.gouv.fr](http://www.enroute.ouest.developpement-durable.gouv.fr)